

AGENT D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE (H/F)

PROFIL DE POSTE

Cadre d'emploi :	Adjoint technique territorial Filière technique – catégorie C
Direction :	Direction des services techniques, Direction voirie, réseaux divers et espaces verts
Service :	Régies Voirie, réseaux divers et espaces Verts
Rattachement hiérarchique :	Responsable Nettoyage voirie
Lieu de travail :	Centre technique municipal / tous secteurs de la ville

Ce descriptif de poste est évolutif. La liste des tâches est susceptible d'évoluer pour tenir compte des nécessités du service public.

MISSION DU SERVICE	Le service nettoyage voirie est chargé de maintenir en bon état de propreté les espaces urbains sur l'ensemble de la ville d'Orly.
FINALITE DU POSTE	Sous l'autorité du responsable du service, l'agent d'entretien de la voirie est garant de l'image de la collectivité. Il veille et participe activement au maintien en état de propreté et d'usage les chaussées, les trottoirs, les places de marchés, les cours d'écoles et alentours, de la ville. Il utilise des méthodes de travail respectueuses de l'environnement. Il s'implique dans le respect des espaces publics empruntés par les usagers et contribue à l'amélioration du cadre de vie.
ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES	<u>Activités principales :</u> <ul style="list-style-type: none">▪ Entretien et nettoyage de la voirie (mécanique ou manuel)▪ Collecte et remplacement des sacs de déchets dans les corbeilles à papier▪ Ramassage des feuilles <u>Activités spécifiques :</u> <ul style="list-style-type: none">▪ Travaux de déneigement, sablage des trottoirs et des routes▪ Épandage d'absorbant sur la chaussée en cas d'accident de la circulation (fuite d'huile ou essence)▪ Exécution de toute mission de service public ne nécessitant pas de qualification particulière▪ Transmission aux supérieurs, de toute situation anormale représentant un danger pour l'usager du domaine public (vandalisme, dépôts sauvages de véhicule, arbre dangereux)
COMPETENCES ET POSTURE PROFESSIONNELLE	<u>Savoirs / connaissances théoriques :</u> <ul style="list-style-type: none">▪ Connaissance des règles d'hygiène, de santé et de sécurité des usagers <u>Savoir-faire/savoirs techniques :</u> <ul style="list-style-type: none">▪ Connaître les techniques manuelles ou mécanisées pour utiliser le matériel de nettoyage <u>Posture professionnelle :</u> <ul style="list-style-type: none">▪ Renseigner le public si nécessaire▪ Travailler en équipe (écoute, entraide, politesse)▪ Intervenir rapidement face à une situation exceptionnelle
FORMATIONS ET	Pas de diplôme spécifique requis. Permis VL obligatoire.

Ville d'ORLY
CAMPAGNE INTERNE/EXTERNE DE RECRUTEMENT
recrutement@mairie-orly.fr

EXPERIENCES REQUISES	Permis PL souhaitable. CACES (R398 4,8) apprécié.
LIAISONS ET RELATIONS FONCTIONNELLES	<p><u>Relations internes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction des services techniques, tous services ▪ Magasin central ▪ Services internes usagers des espaces publics <p><u>Relations externes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les usagers de l'espace urbain
CONDITIONS D'EXERCICE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Horaires/temps de travail :</u> 37h30 par semaine : 8h00/12h00 et 13h30/17h00 ou 8h30/12h00 et 13h00/17h00 <p>* Possibilité d'horaires décalés pour manifestations diverses. * Possibilité pour horaires des marchés : le samedi de 13h30 à 18h00 et le dimanche de 15h30 à 18h30. <i>Horaires donnés à titre indicatif susceptible d'être modifiés.</i></p> <p>Travail à l'extérieur par tous les temps, seul ou en équipe.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Moyens techniques mis à disposition :</u> Matériel divers de nettoyage. Conduite d'engins divers utilisés dans la commune. ▪ <u>Équipements obligatoires :</u> Tenue de travail mise à disposition par l'employeur dans le cadre du respect des règles de sécurité : port des EPI (gilet de sécurité, protection acoustique, protection faciale, ...).
REMUNERATION	Rémunération statutaire, RIFSEEP, prime annuelle, participation santé, participation transport